

# LA BOURSE

sport & culture

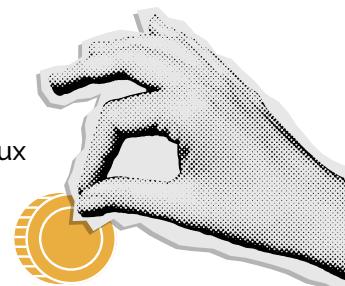
UNE AIDE  
DE 40€  
À 85€  
EST POSSIBLE !

NOUVEAU !

Pour jeunes et adultes non  
imposables les activités  
de loisirs à prix réduits  
Avec la Bourse Sport & Culture

## Pourquoi ?

La Municipalité a créé cette bourse pour permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive ou culturelle de leur choix sans contrainte financière.



## Pour qui ?

Pour les **familles non imposables**. Cette bourse est attribuée **aux jeunes et aux adultes**.

## Où ?

Dans les structures et associations locales suivantes :

- l'Association Sportive de Quetigny
- le Centre Social la Passerelle
- l'École municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA)
- l'Association Audace.

## Quelle aide financière ?

Une aide financière de 40 à 85€ par an et par enfant est possible. Une somme minimum de 10€ reste à la charge de la famille pour les activités de l'EMMDA et de 8€ pour les autres structures. À noter que pour l'activité musicale avec instrument, l'aide peut être de 40 à 69€ par trimestre. De plus, pour les enfants qui débutent l'étude d'un instrument, possibilité de prêt gratuit de clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette ou violon (Renseignements EMMDA au 03 80 71 97 80).



### Renseignement et inscription

CCAS, 22 avenue du Château - ☎ 03 80 48 41 20

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### Justificatifs pour l'inscription

Dernier avis de non-imposition + livret de famille + justificatif de domicile.